

LE

MONITEUR DE LA MODE.

MODES,

Renseignements divers, description des Toilettes.

Contrairement à ce qui s'est fait pendant un grand nombre d'années, les jupes des robes s'ornent maintenant beaucoup plus que leurs corsages. Les plus habillées ont dans le bas des volants alternés de soie et de dentelle, des crevés de satin, des ornements de velours ou des bandes de fourrure, les autres se garnissent encore en tablier avec des bandes plates et des lisérés, ou en échelle sur le devant avec des nœuds, des rosettes, des agréments de passementerie ou même de simples boutons. Il se fait de ces boutons nouveaux de formes extrêmement diverses et très capricieuses, soit carrés, soit ronds avec ou sans pandoques. Les jupes des toilettes habillées sont toujours très longues par derrière. Beaucoup de leurs corsages se font ouverts et à revers, soit de taffetas d'une couleur tranchée, soit de guipure sur transparent de satin. Ceux des robes de ville se font toujours à ceintures rondes et à agrafes ou à ceintures à pointes par devant et par derrière. Les manches sont tout ouvertes, demi-larges, garnies de volants ou de revers, ou plates fendues en dessus du poignet et surmontées de deux bouillonnés dans le haut. Pour compléter les manches tout à fait fermées, on a imaginé de jolies petites manchettes plates de moire de couleur avec appliques de velours noir assorties au nœud broche pareil qui termine le col.

Une robe de taffetas noir est toujours un meuble indispensable dans la toilette de la femme la plus simple comme la plus élégante. Ces robes sont à volants, soit toutes noires, soit lisérées de blanc ou de couleur. Les étoffes fond noir, à brochés de couleur, sont celles qui dominent dans les toilettes d'un emploi journalier. Beaucoup, entre autres à semés couleur or, font un très joli effet. Pour plus grande parure, des branches et des bouquets de fleurs sur fond de satin de toutes nuances sont en grande faveur. On revient beaucoup aussi à la moire antique un peu abandonnée l'hiver dernier.

La vogue des basquines ou des coins de feu continue toujours et leurs formes sont extrêmement variées. Ce sont des zouaves, de petites vestes flottantes ou de petits paletots boutonnés ou à revers. La plupart sont de drap ou de velours brodés en couleur, ou simplement bordés de taffetas de couleur tranchée.

Les manteaux sont encore plus amples et plus longs que ceux de la saison dernière. Ils sont presque tous à manches et à grand ou à petit collet. On reporte aussi quelques burnous d'une forme tout à fait renouvelée et

à très riches glands, et pour les jeunes femmes, le modèle le plus gracieux est toujours la basquine demi-ajustée et à revers, croisant sur la poitrine. Plusieurs de celles qui ont été déjà demandées à la *maison de commission Lassalle et Cie*, 37, rue Louis-le-Grand, et expédiées par elle, sont de drap noir garni d'astrakan de laine noir ou gris, de drap marron garni d'astrakan marron, et de velours noir, les unes unies, les autres enrichies de guipure noire sur transparents de satin de couleur et garnies dans le milieu de la jupe jusqu'à la taille.

La *maison Lassalle* qui montre un tact si parfait dans le choix de tous les objets d'art ou de goût dont on la charge, envoyait en même temps que ces confections, les plus coquettes coiffures et les chapeaux les plus séduisants. L'un, de velours noir, à fond tendu avait pour tout ornement une couronne de plumes frisées tout autour de la passe, et comme bandeau, une natte de velours ponceau se terminant d'un côté par trois boucles plates avec un bout du même velours. Un autre chapeau avait un fond mou de tulle plissé en largeur et séparé par le milieu, par une barrette de velours pensée, un bavolet et une fanchon de velours pareil garni de dentelle noire, sur un bord clair, deux touffes de grosses pensées de velours sur le côté et, comme bandeau, une rangée des mêmes pensées au milieu de dentelle.

Mademoiselle *Pauline Conter*, (maison *Lhopiteau*, 44, rue Vivienne), dont l'invention et l'ingéniosité sont inépuisables, nous a montré deux créations nouvelles qui font fureur parmi les femmes distinguées du plus grand monde. L'une est une robe de taffetas qu'elle a faite déjà en beaucoup de nuances et que nous avons vue en violet clair. Elle est ornée de deux garnitures assez espacées. La première touche au bas de la jupe. Elle se compose d'un petit volant sur lequel est posée une dentelle noire à travers les jours de laquelle s'aperçoit le violet. Au-dessus de cette dentelle est une bande de taffetas découpé des deux côtés, et au bord supérieur de cette bande une autre dentelle, sous laquelle le violet de la robe fait transparent. La seconde garniture, de la même largeur que la première, se compose d'une dentelle à plat et sur cette dentelle de plis de taffetas séparés par des intervalles où paraît seule la dentelle, et faisant l'effet de tuyaux d'orgue. Le corsage tout uni est attaché par des boutons. Comme nous l'avons déjà dit, l'ornement des corsages contraste par sa simplicité avec celui des jupes. C'est un des caractères de la mode actuelle. Un autre de ses caractères que nous signalons aussi, c'est l'usage des transparents de couleur sous la dentelle et la guipure, appliqué à toutes les parties de la toilette.

L'autre robe, fond noir à petites fleurs Pompadour, a sa jupe garnie en tablier de trois galeries formées de dessins capricieux dont le centre est un losange. Le fond de cet ornement est de velours et tous les bords sont en passementerie. Le corsage a tout le bas en velours et le haut en soie. Une passementerie sépare les deux étoffes, et une autre passementerie est posée au bas de la taille creusée en pointe. La manche demi-large et arrondie est terminée dans le bas par un bouillonné fermant en arrière du poignet. Le devant de cette manche est de velours, et la partie antérieure de soie un peu froncée. Les deux étoffes sont séparées par une bande de passementerie, et des barrettes de passementerie pareille sont posées de distance en distance sur la partie de velours.

Mademoiselle *Pauline Conter* fait beaucoup de robes qui se mettent couramment, principalement celles de taffetas noir uni, soit à plusieurs séries de petits volants dans le bas, soit tout entières garnies de volants, à petites pélerines pointues, garnies de volants pareils et à manches plates, bouillonnées dans le bas et garnies dans le haut de beaucoup de petits volants froncés. Des robes de moire sont à jupes tout unies, à corsages plats boutonnés et à manches larges et rondes comme des ballons, terminées par un bouffant. On fait aussi des manches à gros bouillons plats retombant les uns sur les autres jusqu'au poignet. Une fantaisie d'actualité est la large ceinture de velours en forme d'étoile s'élargissant par le bas, garnie d'effilés et brodée d'or, d'acier, d'argent et de jais. Le devant est à double pointe avec une rangée de boutons dans le milieu, et le tour de la taille est très étroit.

Nous avons vu dans les élégantes galeries de la maison *Lhopiteau* des zouaves très riches à broderies du même genre, et d'autres charmants petits zouaves de drap très fin assorti à la couleur de la robe et pouvant se porter avec une jupe de soie.

Comme nous l'avons dit, les petits paletots demi-ajustés, qui remplacent les basquines, sont le vêtement privilégié. La maison *Lhopiteau* en a de ravissants. Outre les gracieux modèles dont nous avons parlé dans une revue précédente, nous citerons le *Tentateur*, vêtement à doublure de soie piquée de blanc ou de jaune, à jolis manches et à petit col croisé et faisant revers. Comme lingerie, on porte toujours pour le négligé des cols et des manchettes unis à pans croisés retenus par de gros boutons, puis des cols et des manchettes brodés à transparents de couleur, et des parures de dentelle ou de guipure. Nous en avons admiré de ravissantes chez mademoiselle *Anna Loth*, 28, place Vendôme, principalement des petits cols pointus en arrière, se terminant aussi en avant par une double pointe qui garnit le devant de la robe. Les petits bonnets de ce magasin d'élite, qui ont une physiologie tout particulièrement coquette et séductrice, sont presque tous ronds en dentelle ou en guipure avec touffe de fleurs et écharpes de ruban et de velours, ou en forme de fanchons, mélangés de crêpe et de blonde. Mademoiselle *Anna Loth* fait en ce moment des berthes et des fichus charmants de dentelle noire et blanche alternée. La lingerie sérieuse dont se composent plusieurs trousseaux importants, n'est pas plus négligée chez elle que les plus fugitives fantaisies, et nous avons surtout

remarqué au milieu d'une foule d'objets utiles et charmants, des manteaux de lit et des peignoirs du matin, ornés de garnitures tuyautées, de volants de dentelle, de bouillonnés et de rubans, disposés avec un goût exquis.

La dentelle et la guipure sont devenues, nous l'avons dit, un élément indispensable de la toilette et se retrouvent dans toutes ses parties. Aussi un essor nouveau est-il donné à cette belle industrie dans laquelle *M. Violard*, 2, rue de Choiseul, occupe le premier rang. Tous ses dessins sont remarquables par l'originalité de leurs combinaisons, la perfection et le fini de leurs détails et leurs qualités se retrouvent également dans les objets d'une grande dimension tels que les châles, les volants de robe, et dans les plus petits et les plus délicats, tels que les cols, les manchettes, les barbes pour nœuds et pour coiffures.

Bien qu'un revirement de la température semble vouloir depuis quelques jours nous ramener l'été, cependant même sans le témoignage de la chute des feuilles qui jonchent tristement les promenades, on se rendrait compte des approches de l'hiver par l'affluence qui commence à paraître dans les magasins où s'élaborent les frêles et séduisantes parures de fêtes. Madame *Tilman*, qui fait éclorre sans cesse de si délicates merveilles, est assaillie en ce moment par le nombre des visiteuses qui viennent demander à son talent de les rendre plus belles, et à son tact exquis de les diriger dans les choix qui doivent les conduire sûrement à ce but. C'est ainsi qu'elle conseille aux unes cette éclatante et gracieuse coiffure composée d'althéas couleur rose de Chine, à cœurs de jais noirs, au milieu de deux médaillons ovales d'or formant diadème, d'autres althéas lisérés d'or avec feuillage de velours sur les côtés, et en arrière retombant, comme une frange sur le cou, de grappes blanches et rose de Chine semblables à des minons de noisetiers. Aux autres, ces couronnes rondes de perce-neige de velours Magenta, marguerite des Alpes paille et bouton d'or, qui ont tant d'éclat aux lumières; — celles de myosotis et de petits narcisses blancs, celles si variées et si naturelles de mignardise, de roses vivaces, de réséda et de crocus; — celles de petites pâquerettes blanches, avec nœud d'herbe, admirables comme délicatesse d'exécution, tout unies en avant et à double rang, c'est-à-dire formant cache-peigne en arrière; — l'une de jasmin avec une petite touffe de boutons de rose pompon au milieu du front, et une grosse rose en arrière du côté droit; — l'une de grenades et de fruits d'églantier rouge avec feuilles en dehors; — une autre de roses de toutes nuances disposées en diadème élevé sur le front; — l'une de fruit sauvages; — l'une de petites pâquerettes roses de différentes nuances; — une autre de grosses marguerites de teintes dégradées; — une d'althéas rose et blanc; — une autre de gros laurier avec nœud d'herbes sur le côté, et deux glands d'herbes retombant sur le cou; — une dernière enfin du plus pur style Pompadour, formée de trois petites couronnes un peu ovales et posées irrégulièrement, l'une rose, l'autre rouge et la troisième blanche.

Les jupes vont continuer à être aussi amples cet hiver qu'elles l'ont été l'été dernier, bien qu'à chaque renou-

vement de saison on remet en question leur complète réforme. Les queues trainantes qui se salissent dans la poussière et dans la boue s'éloignent autant de la mise sérieuse et modérée qui appartient à la femme de goût, que les robes ridiculement ballonnées. Ce qui a fait dès le principe le triomphe des jupes Tavernier (de Lyon), de la maison *Creusy*, 153, rue Montmartre, c'est la modération de leur développement jointe à l'heureuse combinaison de leur coupe et à l'harmonie de leurs proportions. Plus que toutes les autres elles ont résolu le problème difficile de soutenir les jupes sans les rendre par trop bouffantes. Leur succès devait survivre, et survit en effet, à toutes les modifications apportées à la forme des robes; car tout en s'appuyant toujours sur le même point de départ, le plus ingénieux et le plus économique qui se puisse rencontrer, elles se prêtent à mille transformations qui les renouvellent sans cesse et n'en font pas seulement comme on l'a dit d'abord un support spécial qui doit disparaître avec le genre de vêtement pour lequel il a été créé. A supposer même que les robes devinssent tout à fait plates et tombantes, les jupes *Tavernier* n'auraient pas moins leur raison d'être, car en prévision de cet événement depuis si longtemps prévu, M. *Creusy* s'était mis en mesure d'offrir un jupon si flexible et combiné de telle manière qu'il pourrait passer absolument inaperçu sous une parure et être adopté par la personne la plus modeste. Cette création remplace avec toutes sortes d'avantages ces jupons nouveaux si chaudement vantés par certaines chroniqueuses, et qui ne sont pourtant que le retour à ce qu'on avait cru devoir remplacer, c'est-à-dire l'inconvénient d'un grand nombre de jupes superposées, longues à mettre, gênantes à porter, vite et facilement froissées et d'un entretien coûteux. Comme tissu, le genre des jupes milanaises est celui qui se vend le plus; leurs nuances et leurs dessins, cependant assez variés, n'ont pas satisfait pleinement M. *Creusy* qu'anime le véritable esprit des inventeurs. Il fait fabriquer en ce moment, sous le nom de *jupes françaises*, des tissus nouveaux et des dessins tout à fait choisis, appelés sous peu à devenir la jupe d'hiver indispensable à toute femme du monde. Après s'être rendue dans ce magasin de la rue Montmartre, pour y choisir comme jupe de fatigue l'un de ces tissus de laine, et pour le soir une jupe de tulle ou de mousseline à volants, elle n'en sortira pas non plus sans une de ces gracieuses petites brassières dont la coupe et le dessin appartiennent à M. *Creusy*, et révèlent en lui l'observation et le savoir d'un chercheur et d'un artiste.

Une artiste aussi, dont l'art bien apprécié par les mères de famille, s'applique à rendre plus gentils encore de charmants petits êtres que la vulgarité et le mauvais goût parviennent souvent à enlaidir, madame *Thorel*, à *Saint-Augustin*, rue Neuve-Saint-Augustin, 45, a fait entre mille autres appropriés à l'âge, au caractère et aux habitudes de chaque enfant, les deux costumes d'une jeune sœur de cinq ans et d'un petit frère de trois ans, qui tous les deux nous ont semblé ravissants. Celui de la petite fille se composait d'une robe de popeline bleue sans aucune garniture, d'une casaque demi-ajustée avec haut biais de taffetas marron piqué dans le bas du vête-

ment, petit col pointu en arrière et à revers sur la poitrine, et revers aux manches, en même taffetas piqué, d'un petit toquet rond, la grande fureur d'actualité, de velours noir à bords bruns et à aigrette noire.

Celui du petit garçon était une jupe et une veste flottante avec poches, en flanelle blanche à rayures noires, et hautes bandes de flanelle ponceau comme bordures au-dessus de tous les ourlets, une petite coiffure de drap noir à bords de velours et à aigrette blanche, un col et des manches brodés.

La maison de deuil et de soirées noires, à la *Scabieuse*, 40, rue de la Paix, vient de recevoir ses immenses assortiments d'étoffes pour deuil. La plus grande partie des tissus que met en vente la maison *Saran* sont sa propriété exclusive et peuvent être vendus avec toutes les garanties possibles de solidité et de bon goût.

A part le deuil sérieux et sévère pour lequel elle a fait fabriquer des tissus spéciaux, tels que le *velours suprême*, étoffe en laine solide et bouffante;

Le *crêpe de laine* et le *parametta*, étoffes légères et solides pour robes à volants ou à garnir de crêpe anglais;

Le *mérinos cachemire* et le *mérinos paturle* avec châle pareil;

Les dames élégantes y trouveront un choix immense de fantaisies demi-deuil et de riches soies noires;

Les prix incroyables que quelques maisons de nouveautés ont annoncés depuis quelques années pour les taffetas noirs, ont dû nécessairement faire douter de la réalisation de promesses aussi excessives;

La maison *Saran*, qui est en même temps une maison spéciale pour les soieries noires, ne promet que ce qui est possible, mais par ses achats immenses faits en fabrique elle est en position d'offrir à sa clientèle des avantages qu'elle pourra facilement apprécier. Les taffetas noirs pour robes ne sortiront que des meilleures fabriques de Lyon, et afin d'opérer largement et de pouvoir les vendre bon marché on les a classés en trois grandes catégories : 65 centimètres de largeur, qualité brillante et solide, à 5 fr. 90 c. — Qualité forte et solide, 6 fr. 75 c. — Extra-belle, à 7 fr. 75 c.

Les riches soieries noires unies et façonnées, les moires nouvelles à trois ou quatre chemins, les taffetas façonnés genre broderies, pointillés, rayés ou quadrillés, à 5 francs 75 centimes; les soies gros grain, triple force, pour robes sans volants se trouvent en immense variété dans cet important magasin.

On y trouve également tout ce qui concerne la lingerie élégante particulièrement soignée et confectionnée dans la maison, des chapeaux de bon goût genre simple et comme il faut, bien entendu pour grand deuil; des chapeaux de deuil moins sérieux et de demi-deuil noirs et blancs ou noirs et violets, de forme élégante et bien appropriée à la physionomie de chaque personne et au deuil qu'elle porte, des bonnets et des coiffures composées avec non moins de soin, et enfin des paletots à larges manches en veloutine garnie d'Astracan, et des manchons en Astracan assortis aux manteaux ainsi que des confections en

armure garnie de guipure, et d'autres plus simples en drap cachemire.

Ainsi pour un deuil récent, comme pour un deuil plus ancien, les dames trouvent dans la maison de la rue de la Paix tous les objets qui peuvent faire partie de leur toilette en y ménageant les nuances les plus imperceptibles et les plus délicates.

Madame Marie DE FRIÉBERG.

GRAVURE DE MODES N° 616.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau de taffetas blanc ouaté piqué de dessins grecs en cordonnet noir et orné d'une écharpe de velours noir garnie de dentelle. Une bordure grecque entoure la passe, une autre entoure le bandeau de la calotte, et une autre le bavolet. Un enlacement grec orne le milieu de la calotte.

Sur la passe est nouée une écharpe de velours noir qui retombe en deux coques sur un côté, et en écharpe sur l'autre. Un bouton blanc retient l'écharpe contre le côté; une dentelle la termine.

Sous la passe est une dentelle qui serpente entre des œillets: un noir au milieu, trois rouges de chaque côté.

Les brides sont de reps blanc n° 30, moucheté de lozanges noirs.

Robe en armure à rayures noires et blanches avec petites fleurs noires sur le blanc.

Pardessus circassien de drap côtelé marron-foncé garni d'astracan de laine et de boutons. (Voir notre feuille de patrons.) Ce vêtement, très ample, croise de droite à gauche; il est boutonné en biais du haut en bas.

L'astracan forme l'encolure sur une hauteur de 10 centimètres; tous les bords sont garnis d'une bande de 4 centimètres.

Les manches, excessivement amples, forment trois plis plats sur l'épaule. Chaque pli est maintenu par quatre boutons posés en lozanges.

Chapeau de velours pensée garni de satin mauve, de boutons et de cordonnet d'or.

Le chapeau de velours est tout uni. Le bavolet est de velours. La passe est doublée de satin mauve qui forme de chaque côté en retroussis un revers bordé d'un cordonnet d'or et retenu au chapeau par trois boutons d'or.

Le bavolet est doublé de même et forme aussi de chaque côté un retroussis avec un bouton d'or.

Sous la passe il y a un lien de velours pensée liséré d'or, et avec trois petits boutons d'or qui retiennent une grosse ruche de satin pensée.

Les joues sont garnies de ruches de blonde.

Brides de satin mauve.

Robe de taffetas-faille mauve ornée de broderies noires, pensées et mauves. Le taffetas-faille est très fort et à gros grain, comme le poul de soie.

Corsage montant boutonné devant, brodé à l'encolure.

Taille ronde. Manches avec un grand jockey brodé; un gros bouffant et un poignet brodé, juste, très haut et en pointe de côté.

La jupe est taillée en pointes dans les lés pour avoir peu de plis en haut et de l'ampleur dans le bas.

Elle est garnie d'un volant haut de 40 centimètres avec une petite tête ruchée haute de 2 centimètres.

Sur la jupe il y a de riches broderies noires, mauve et pen-

sée. La ceinture de velours noir est garnie devant d'une plaque de velours noir brodé de pensée et d'or formant de belles pointes en haut et en bas.

EXPLICATION DE LA LINGERIE.

N° 1. Bonnet demi-habillé. Fond tombant, de tulle de soie brodé. Ruban vert, de deux tons, plissé à gros plis sur la tête, roulé en torsade derrière. Au bord du ruban plissé est cousue une blonde qui, suivant les mêmes ondulations que le ruban, fait garniture sur la tête.

Du côté gauche, nœud de taffetas noir n° 5 et ruban vert. A droite, une rose avec son feuillage.

N° 2. Bonnet de tulle noir brodé, fond de la forme d'un filet, serré à la largeur de la tête par une coulisse dans laquelle est passé un ruban ponceau qui vient nouer sur le sommet de la tête; une autre coulisse partage le fond en deux et vient nouer au-dessus du peigne. Une haute dentelle de Chantilly entoure le bonnet.

De chaque côté, sous la dentelle, des touffes de taffetas noir. Sur la tête, un plissé de velours ponceau forme bandeau.

N° 3. Coiffure pour théâtre ou pour dîner. Couronne de violettes de Parme, se terminant en arrière par des touffes formant cache-peigne. Au-dessus des touffes de violettes est un coquille de dentelle noire, au milieu duquel est un nœud de taffetas violet n° 5.

N° 4. Couronne cache-peigne de taffetas Magenta n° 16, avec coquille de dentelle noire. Nœud, derrière, à longs bouts.

N° 5. Bonnet à fond tombant, de tulle illusion. Une fanchon fantaisie de blonde verte est jetée sur le dessus du bonnet et attachée par une bride de taffetas n° 16 de même couleur. La garniture est de blonde blanche coquillée. Dans la garniture et sur la bride sont jetés quelques petits bouquets de violettes.

N° 6. Pélerine montante derrière et croisée devant, avec entre-deux de valenciennes et bouillonnés de mousseline des Indes. Une haute valenciennes, légèrement froncée, est cousue au bord du dernier entre-deux. Une valenciennes basse, également froncée, est cousue à l'entre-deux du haut.

N° 7. Petit col montant formé d'un entre-deux et de deux rangs de valenciennes basse tuyauté.

N° 8. Col rabattu, formé d'un entre-deux de valenciennes et de trois rangs de valenciennes tuyautés au bord.

N° 9. Manche dite à griffe, assortie au col n° 8. Le poignet est fait d'entre-deux de valenciennes cousus ensemble. Ces entre-deux se continuent dans la manche de mousseline qui est découpée dans le bas et froncée de manière à former des bouillonnés qui séparent chaque entre-deux.

N° 10. Manche de mousseline assortie au col n° 7. Le poignet, de mousseline, est formé d'un entre-deux en valenciennes et de deux valenciennes tuyautés au bord.

PATRONS DU MONITEUR DE LA MODE.

Manteau diplomate.

Voir la gravure n° 616 qui est publiée dans ce numéro.

Ce vêtement s'exécute en drap simple et moelleux. La garniture est une application d'astracan naturel ou d'astracan de laine, qui est une nouveauté imitant très bien cette fourrure.



LE MONITEUR DE LA MODE
Paris, N° 1
Couture de M. Dupont
M. de la Paix n° 10
Couture de M. de la Paix n° 10
Couture de M. de la Paix n° 10

de valeurs nées est garnie devant d'une plume
de mode de passe et d'un fermant de boutons
et en bas.

PLIAGES DE LA LINGERIE.

de demi-taille. Tout tombant, de tête de vent
en vert, de deux tons, plissé à gros plis sur la tête,
côté derrière. Au bord du ruban plissé est comme
qui, suivant les mêmes indications que le ruban,
se sur la tête.

gauche, bord de tulle noir et ruban vert
se rose avec son doublage.

de tête noir broché, bord de la forme d'un
à la largeur de la tête par une couture dans le
côté ou ruban passe qui vient se sur la
tête; une autre couture partage le bord en deux
et se sur le poignet. Une bande dentelle de
sur la forme.

de tête, des bords de tulle noir,
plissé de valeurs jaunes forme boutons.

pour tulle ou pour fil. Comme de
me, se terminant en arrière par les bords de
pe. Au-dessus des bords de tulle est un
côté noir, se sur le dos en un bord de
s.

de tulle blanc n° 15,
dentelle noir. Noûl, derrière, à long bout.

de tulle, de tête blanc. Les bords
de tête verte est jeté sur le dessus du bonnet et
de tête de tulle n° 16 de même couleur. La
de blanche dentelle. Dans la garniture et
est jeté quelques petits bouquets de tulle.

se montant derrière et croisé devant, sur
valencien et boutons de boutons de boutons de
de valencien, légèrement bruns, en coupe
sur entre-deux. Les valencien bruns, lige-
est coupe à l'entre-deux de haut.

est monté devant d'un entre-deux et, de deux
côtés bruns bouquets.

de tulle, bord d'un entre-deux de valencien et
de valencien ligaturés au bord.

de tulle à gros, assortie au col et s. Le poignet
de tulle de valencien coupe ensemble. Ce
montant dans la manche de tulle qui
dans le bas et broché de main à l'entre-deux
si légèrement chaque entre-deux.

de tulle de mousseline assortie au col et s. Le poignet
de tulle, est bord d'un entre-deux de valencien
côtés ligaturés au bord.

NOUVEAU MONITEUR DE LA MODE
Masters diplômés.
n° 116 qui est publiée dans ce journal
révisée en deux parties et années. La
révision d'articles relatifs au d'articles de
de nouveautés dans les modes.



LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

Coiffures de R. Lhopiteau Robes de Pauline Contet, Vivienne, 11.

Modes de M^{me} Pic Morain, de Grammont 27, Fleurs de M^{me} de Laere, s. de Richelieu, 13.

Robes et Accessoires de Parmentier, s. de la Ville de Lyon, Chaussée d'Antin, 6.

Corsets Antiques de Bonvallet, Boulevard de Strasbourg, 5.

Sous-jupes noires, Tavernier, Courty, s. de Montmartre, 133. | Etiffes pour M^{me} de Desjardins Rives, s. de Richelieu, 102.
Parfums de Violet, s. de S. M. l'Impératrice, s. de Denis, 3. | Couverts de la M^{me} de Commaison Lassalle et C^{ie}, s. de la Grande, 3.

Entered at Stationers' Hall.

LONDON, at the Monitor Office, 10, Beek Street, Soho. NEW-YORK, Plumer & C^o General Agent.

MADRID P. J. de la Pina



LE MONTE
Paris, N
Maison de Lingerie de



Imprimé par J. de la Haye, à Paris

616 *br*

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

Modèles deingerie de M^{lle} Anna Loth Place Vendôme, 28.

Le second côté du devant croise sur le premier et se boutonne jusqu'en bas, ainsi que le représente la gravure.

Notre papier n'étant pas assez grand, il faut ajouter partout, à notre patron, 40 centimètres en arrondissant le bas.

CÔTÉ N° 1.

- N° 1. Dos du manteau *diplomate*.
- N° 2. Devant du manteau.
- N° 3. Passe de chapeau de madame *Alexandrine*.
- N° 4. Bavolet de ce chapeau.
- N° 5. Patron de la pèlerine avec entre-deux de valenciennes et bouillonnés de mousseline, portant le n° 6 sur la planche de lingerie de ce jour.

CÔTÉ N° 2.

N° 2 bis. Second côté du manteau *diplomate*, croisant sur le premier côté.

N° 3. Manche. A partir de l'X tracé sur le patron, il faut ajouter de chaque côté 32 centimètres de longueur en arrondissant comme pour une manche pagode.

Cette manche n'a qu'une seule couture; des plis crevés retenus par des boutons l'attachent à l'emmanchure.

* Costume russe pour petit garçon.

Voir la gravure n° 615, publiée dans le 3^e numéro d'octobre du *Moniteur de la Mode*.

CÔTÉ N° 2.

- N° 1. Dos.
 - N° 2. Devant.
 - N° 3. Côté gauche du devant croisant sur le côté droit et se boutonnant jusqu'à la ceinture.
 - N° 4. Revers de la poche.
 - N° 5. Revers de l'emmanchure.
- Une manche de drap rouge, presque plate, avec parement, sort de l'emmanchure.
- Le pantalon qui accompagne ce vêtement est également de drap rouge, à plis crevés, retenus du haut et du bas par un poignet.
- Le bas de ce pantalon est pris dans les bottines ou dans de petites bottes molles.

Nous recommandons à nos abonnées trois publications de PATRONS MODÈLES PARISIENS. Patrons nouveaux éprouvés et coupés dans les meilleures maisons de Paris de manière à pouvoir être garantis parfaits.

PATRONS-MODÈLES DE LA COUTURIÈRE. — Les *Patrons-modèles de la Couturière* donnent, chaque mois, des *Patrons de grandeur naturelle*, d'après les gravures du *Moniteur de la Mode*, de Robes, Corsages, Manches, Pèlerines, Corsets, Manteaux, Mantelets, Fantaisies, Costumes de cour, Pardessus, Amazones, et tout ce qui concerne la confection.

LA LINGÈRE PARISIENNE. — La *Lingère Parisienne* donne, chaque mois, des *Patrons de grandeur naturelle* de tout ce qui comporte la lingerie: Bonnets, Camisoles, Chemises, Jupons, Broderies, Fichus, Pantalons de dames, etc.

LES MODES DE L'ENFANCE. — Les *Modes de l'Enfance* publient, chaque mois, une feuille couverte de *Patrons de grandeur naturelle* des différents vêtements de petits garçons et de petites filles, depuis le premier âge jusqu'à l'adolescence, que la mode sait rendre si coquets et si élégants.

Les tracés de ces publications sont accompagnés d'explications suffisantes pour qu'ils soient parfaitement intelligibles et qu'ils trouvent une application utile, non-seulement pour les personnes qui s'occupent spécialement des modes et nouveautés, mais encore dans toutes les familles.

Chacune de ces publications coûte 6 francs par année en France, 8 francs pour l'étranger.

On peut s'abonner aux trois ensemble ou séparément, en adressant le montant, à M. Henry Picart, rue des Pétites-Écuries, 19, à Paris.

Courrier de Paris.

Il ne faut pas croire, dit-on, à toutes les histoires que l'on nous raconte. Excès de prudence ou exacte mesure de conduite, je me suis fait une loi générale de suivre ce précepte, à quelques exceptions près. Les histoires auxquelles on croit le moins sont les histoires de voyage; c'est, à mon avis, un grand tort, et quelquefois c'est du dépit. A beau mentir qui vient de loin, ne me paraît un juste proverbe qu'en ce qui concerne la question de distance, mais non point en ce qui touche le fond de la question elle-même. Ce malheureux proverbe a tellement pris racine dans les préjugés du monde, qu'il est arrivé souvent de rencontrer des étrangers résolus à ne pas croire même aux choses qu'on leur racontait sur leur propre pays. J'en ai surpris un, il n'y a pas huit jours, qui déclarait faux de tout point un récit dont le narrateur avait été le témoin oculaire, je vous le cautionne, et il ne parvint à convaincre l'entêté incrédule qu'en lui prouvant comme quoi il avait été le héros principal de l'aventure. Était-ce modestie de la part de celui-ci? Non, car l'histoire n'offrait aucune de ces péripéties de nature à intimider un homme, pas plus qu'à le faire rougir. Mais de parti pris, il niait le récit de l'autre, parce que ce récit venait de loin.

Que voulez-vous, il y a des gens qui sont fous de paradoxes et qui les mettent en action comme on y met les charades!

Je n'ose plus après cela, vous raconter l'histoire que j'avais au bout de ma plume quand je l'ai prise (la plume) pour écrire mon courrier. C'est un trait de mœurs des pays lointains que j'ai parcourus. Eh quoi! me direz-vous, même après la suppression des barrières vous ne trouvez plus Paris assez grand encore pour y glaner quelques histoires à nous raconter sans avoir besoin de franchir les mers? Que voulez-vous que j'y fasse, vous répondrai-je, Paris est tout préoccupé de questions qu'il m'est interdit d'aborder dans ce courrier. Paris cause avec l'ancienne banlieue, laquelle cause avec la nouvelle de ce que disent les journaux au sujet de ceci

et de cela, et par *cela* et par *ceci*, j'entends toutes les choses dont je me garderai bien de vous dire le premier mot, par cette raison que je suis censé n'y rien comprendre. Plaise à Dieu que je ne m'y fusse jamais essayé!

— Et l'histoire des pays lointains?

— Au fait je l'oubliais; mais au moins faut-il que je trouve des raisons suffisantes à vous convaincre que ce n'est point par caprice que je m'aventure à vous entraîner hors Paris au moment où un soleil splendide commence à y briller, un de ces soleils qui vous engage à aller à la campagne où il semble que les feuilles vont repousser, les fleurs refleurir! On eût pu croire, ces jours derniers, que les saisons ont joué aux quatre coins cette année, que le printemps a pris la place de l'automne, après que l'été a occupé le coin de l'hiver. Depuis la révolution de 89, me disait un jour, avec une profonde conviction, un vieux débris de l'ancien régime, le poisson n'a plus le même goût! A quoi, et à quel 89 de l'atmosphère faut-il attribuer ces perturbations des saisons? Pourquoi les raisins ne mûrissent-ils plus quand ils doivent mûrir, pourquoi les fleurs grelottent-elles en juillet? Je l'ignore, et j'avoue que je ne me sens pas le courage de le savoir.

— Eh bien! et l'histoire de l'autre monde que vous nous avez promise?

— J'y songe. Mais m'en voudrez-vous si je vous dis, chemin faisant, qu'une femme qui avait le génie de l'esprit et qui, pour le malheur de ses imitateurs, a inventé cette causerie qu'on appelle un courrier, vient de revivre dans son œuvre. J'ai nommé madame de Girardin, ou plutôt je n'avais pas besoin de la nommer, vous l'aviez devinée. C'est une bonne fortune, en effet, que je ne veux pas manquer l'occasion de vous annoncer, que la publication des œuvres complètes de cette femme qui fut charmante comme pas une, spirituelle à foison, et bonne et sympathique à tout le monde, même à ceux qu'elle égratignait du bout de sa plume. Certes, les ouvrages de madame Émile de Girardin ont assez couru le monde, et l'ancien et le nouveau, celui où se passe l'histoire que je dois vous raconter; ils ont circulé assez dans tous les formats et en toutes les langues, dont pas une ne vaut la belle et fine langue française telle que l'écrivait et telle que la parlait en même temps cette femme que l'on a comparée à madame de Sévigné et à madame de Staël, et qui n'était ni madame de Staël ni madame de Sévigné! Elle était madame de Girardin, n'ayant jamais imité personne, ayant été de son siècle, de son temps et de son monde!

Certes, disais-je, ses ouvrages ont été assez de fois réimprimés; mais il leur manquait d'être réunis, groupés et divisés avec le luxe et l'intelligence qu'y vient de mettre un éditeur accoutumé à faire de belles éditions et à éditer de bons auteurs. Voilà pourquoi j'ai dit plus haut que madame de Girardin revivait dans son œuvre; car jamais piédestal plus élégant, plus luxueux, ne lui a été élevé. Ajoutez-y le beau portrait de Chassériau, ce portrait que l'artiste, un jeune maître mort à la fleur de l'âge, avait dessiné d'un pinceau passionné pour un si beau modèle. Eh! certes, voilà une grande et bonne nouvelle que j'annonce là aux délicats, aux gens de goût, aux raffinés. Et

pour ceux-là qui sont encore, Dieu merci! en grand nombre, n'est-ce donc pas un de ces événements qui méritent bien, aussi, de faire quelque sensation dans le monde. J'en appelle au succès de cette publication pour attester que j'ai raison.

— Que nous disiez-vous donc, vont s'écrier mes lectrices, qu'il n'y avait rien à raconter sur Paris, et qu'il vous fallait nous infliger le mal de mer pour nous conduire à New-York ou en tout autre coin de l'Amérique et nous faire assister à du nouveau. Gardez pour vous votre histoire de l'autre monde.....

— Mais.....

— Nous n'en voulons plus!....

— C'est l'histoire d'un mort.....

— Assez!

— D'un mort qui parle! Cela ne se voit qu'en Amérique! Et puisque je vous ai promis de vous narrer l'aventure, de grâce laissez-moi vous la raconter. Il existe aux Etats-Unis une industrie hideuse, celle des résurrectionnistes, qui consiste à fournir aux étudiants en médecine des sujets pour la dissection. Ces résurrectionnistes n'y vont point par quatre chemins, profanant sans sourciller les tombes, et déterrent bel et bien les cadavres. Moyennant deux ou trois dollars, un étudiant a son affaire.

Donc une nuit, deux résurrectionnistes avaient déterré aux environs de Carthage, dans l'Etat de l'Illinois, un cadavre fraîchement enterré. Pourn'éveiller aucun soupçon en entrant en ville, ils avaient paré le mort comme un vivant et l'avaient placé entre eux sur un des banes de la voiture. Un peu avant d'arriver en ville, les deux industriels s'arrêtèrent à la porte d'un cabaret pour se réchauffer, car il gelait et neigeait très fort, laissant le véhicule à la garde du mort. Un jeune homme qui passait par-là vit celui-ci naturellement immobile sur son siège. — « Eh! l'ami, cria-t-il, vos compagnons sont peu polis à votre égard. Vous plairait-il de venir trinquer avec moi? Descendez un peu. » Comme il ne recevait aucune réponse: « — Dites donc, camarade, seriez-vous mort har hasard? » — Bill Johnson, ainsi se nommait le personnage, ne croyant pas si bien dire, s'approcha du silencieux personnage. Les exploits des résurrectionnistes étant notoires dans le pays, Bill Johnson eut bientôt compris ce dont il s'agissait. Il résolut de le faire payer cher à ces profanateurs de tombes. Il emporta le cadavre, le cacha dans une grange voisine et s'installa en son lieu et place sur le siège où les deux conducteurs revinrent bientôt s'asseoir, et fouette cheval!

Ils n'avaient pas fait cent tours de roue, que l'un des deux dit à l'autre: « — Ne te semble-t-il pas que notre cadavre est chaud? » — « En effet, » répondit l'autre en posant la main sur celle du voisin. — « Chaud? chaud? » reprit une troisième voix, qui était celle du prétendu cadavre. « — Quoi d'étonnant à cela, quand voilà cinq jours que je grille en enfer! »

C'en était trop. Les résurrectionnistes qui, depuis quinze ans qu'ils exerçaient leur métier, n'avaient jamais entendu parler un mort, sont saisis de frayeur. On le serait à moins, j'en conviens! Ils arrêtent la voiture, se jettent sur la route et courent encore!.... Bill Johnson fit rendre la tombe au cadavre qui en avait été ravi et déposa sa plainte

MÉLANGES.

entre les mains de la police. Que croyez-vous qu'il en résulta? On mit le cheval et la voiture en fourrière, et tout fut dit. Les résurrectionnistes ont recommencé leur hideux métier, c'est tout simple.

— Eh bien! franchement, je préfère de beaucoup lire une page de madame de Girardin.

— A coup sûr!

— Et même le nouveau livre du docteur Véron sur l'histoire des théâtres.

— C'est un homme de beaucoup d'esprit, allez, ce docteur Véron, qui a eu d'abord celui de se sentir assez mauvais médecin pour ne jamais exercer la médecine et pour faire une grande fortune tout en conservant son titre de docteur! Gardez-vous de croire aux sottises que débitent de lui les méchantes langues! Il vaut mieux que la réputation de bien de gens!

X. EYMA.

MÉLANGES.

Les restaurations qu'on a faites depuis deux mois dans les appartements de Leurs Majestés aux Tuileries, au premier étage sur le jardin, sont terminées. On a enlevé les échafaudages.

La fille aînée de la reine-mère d'Espagne va épouser le fils aîné du marquis de Campo-Sagrado. Le marquis est attendu à Paris où réside le fiancé, attaché à l'ambassade d'Espagne. C'est à Paris que se fera le mariage, qui devait avoir lieu d'abord à Rome, comme l'avait désiré les deux familles.

On vient de placer dans le jardin réservé de l'empereur, aux Tuileries, la belle statue de marbre de *Lais mourante*, de M. Mathieu Meunier.

Cette statue était auparavant dans la niche de l'escalier conduisant à la terrasse, et qui vient d'être supprimé pour faire le passage du pont de Solferino au jardin.

Le foyer des artistes du Théâtre-Français, situé dans un corps de bâtiments adossé au théâtre du côté de la rue Saint-Honoré, devant être démolie pour faire place au nouveau péristyle monumental, on est en train de jeter au-dessus de la rue de Richelieu, à la hauteur du balcon du foyer public, un pont qui conduira dans les maisons du côté occidental de cette rue où s'organise le foyer provisoire des artistes.

Les plans du nouvel Opéra, récemment exposés, indiquent une rue projetée qui, partant de la rue de la Paix et suivant devant la Bourse la rue des Filles-Saint-Thomas, vient aboutir au boulevard de Sébastopol, en

passant au sud du Conservatoire des Arts-et-Métiers. Cette rue est la rue Reaumur. Déjà elle est amorcée à droite et à gauche du boulevard de Sébastopol; sa largeur paraît être de 20 mètres au moins. Elle dégage l'église de Saint-Nicolas des Champs du côté du nord.

Devant le portail de cette église, rue Saint-Martin, une place sera ménagée dans les travaux de construction qui se préparent.

La hasnadar hanoum (trésorière) du palais impérial est morte. Elle laisse une immense fortune, que l'on évalue à 150 millions de piastres, et dont hérite le sultan. La hasnadar hanoum était une esclave. L'influence de cette femme était considérable au palais, et plus d'une fois son nom s'est trouvé mêlé à la politique.

Un certain nombre de candélabres à gaz d'un nouveau modèle viennent d'être installés sur le boulevard de Sébastopol (rive droite et rive gauche), aux abords de la place du Châtelet et de la fontaine Saint-Michel. Ces candélabres, bronzés par les procédés galvaniques, sont portés sur une base en forme de cône évidé, aux armes de la ville de Paris. Une guirlande de feuilles de lauriers décore le fût, au-dessus duquel est placé, en guise de lanterne, un globe en verre dépoli. Une petite couronne murale en métal, offrant l'aspect du bronze vert antique, surmonte le tout.

Il paraît qu'une contestation va s'élever au sujet d'une Bible donnée par un noble personnage à mademoiselle Mars. On a vendu dernièrement la bibliothèque de cette actrice; elle a été achetée par Brunet, qui, en ouvrant la Bible, a trouvé des billets de banque pour 500 liv. st. (12,500 fr.). Cette somme est réclamée par l'acheteur et les anciens propriétaires. Si l'actrice, dit à ce sujet un journal anglais, avait lu un peu plus souvent sa Bible, elle en aurait été récompensée à la fois matériellement et spirituellement.

La ville de Milan avait ouvert une souscription pour offrir un album au maréchal Vaillant. Cet album est terminé; il va être envoyé prochainement au maréchal. Il est composé de vingt-huit aquarelles signées des plus célèbres peintres de l'Italie.

Il résulte des relevés administratifs les plus récents, que le nombre des journaux ou revues publiés à Paris est de 503. 42 journaux sont soumis au cautionnement et s'occupent de matières politiques ou d'économie sociale; 461 journaux sont consacrés aux arts, aux sciences, à la littérature, à l'industrie, au commerce et à l'agriculture.

Le plus ancien de ces journaux est le *Journal des Savants*, dont la fondation remonte à l'année 1665.

Des expropriations d'immeubles ont été décidées pour ouvrir une large voie de 20 mètres, dans l'île Saint-Louis en face le pont Louis-Philippe. Les démolitions dont il est question vont atteindre plusieurs maisons de la rue Saint-Louis-en-l'Île. Cette rue renferme des hôtels historiques, particulièrement l'hôtel Lambert au n° 2 de ladite rue.

Cette magnifique habitation, construite par Louis le Veau, pour le président Lambert de Torgny, appartient ensuite au fermier général Dupin et au marquis du Châtelet-Laumont. La cour est entourée de bâtiments décorés d'ordre dorique. Un perron placé en face de la porte, conduit à un grand palier où prennent naissance deux escaliers qui mènent aux appartements. Dans un renfoncement cintré, on voit une grisaille de Lesueur; elle représente un fleuve et une naïade. D'admirables tableaux ornaient cette magnifique résidence. On y remarquait le chef-d'œuvre de Bassan, *l'Enlèvement des Sabines*; des paysages d'Herman et de Patel, cinq tableaux de *l'Histoire d'Enée*, par Romanelli. Ces richesses furent données en partie au roi Louis XVI, pour le musée du Louvre, par la famille de la Haye, alors propriétaire de l'hôtel.

Les plus belles peintures conservées dans cette habitation se trouvent dans les salles de l'Amour et dans le cabinet des Bains. Au premier étage on voit la galerie dite de Lebrun. Ce grand artiste a dessiné sur le plafond, avec toute la vigueur de son coloris, *neuf travaux d'Hercule*.

LOUIS DE SAINT-PIERRE.

BETZY MURLAY.

I.

C'était en 1814.

Par une de ces belles soirées que Dieu ne prodigue que sous les tropiques, où les étoiles brillent comme autant de soleils dans les profondeurs d'un ciel dont le regard atteint à peine aux voûtes splendides, où les brises, toutes chargées de l'acre parfum de la mer qu'elles ont carressée en passant, apportent aux sens amollis je ne sais quelle volupté; où les flots calmes et unis mêlent à l'écrin des cent mille étoiles qu'ils reflètent fidèlement des myriades de diamants que secouent sur leur azur les crêtes des lames en s'entrechoquant; par une de ces soirées, dis-je, tiède encore de l'incendie de la journée, un joli cutter, finement découpé et mâté en goëlette, se hâlait hors de la baie de Tortole, lentement, comme un malade qui, pour la première fois, essaye, après un long repos, les muscles de ses jarrets.

Cette allure n'était pas habituelle à l'*Hirondelle*

(ainsi s'appelait le cutter en question), car jamais bâtiment n'avait mieux porté son nom. L'*Hirondelle*, en effet, fendait les flots avec une légèreté d'oiseau, pourvu cependant que le vent soufflât un peu du bon bord.

Or, en ce moment-là, ses grandes ailes blanches, comme si un plomb mortel les eût frappées, battaient tristement le long des mâts, et c'était à peine si le cutter comptait deux nœuds au sillage.

Il s'était tiré cependant avec habileté du milieu des récifs qui sillonnent en tous sens la baie de Tortole, sorte de bassin creusé dans les rochers qui s'élèvent tout autour en hautes murailles noires, à saillies anguleuses, et qui semblent taillées en festons comme les plus riches pierres des plus beaux édifices du moyen âge.

Quoique hors de la baie enfin, depuis quelques instants l'*Hirondelle*, contre l'espérance de son capitaine, n'avait pas rencontré une brise plus faite. Elle resta même comme immobile pour ainsi dire sur les flots, où elle semblait se mirer avec complaisance. Cet accès de coquetterie ne parut pas être du goût du commandant; il frappa du pied sur le plancher du pont. Ce mouvement indiquait de sa part autant d'impatience d'entendre les gargettes battre contre les voiles, que d'inquiétude de se sentir si près des côtes où les courants pouvaient bien l'affaler.

— Lofe d'un quart! dit-il au timonnier d'une voix brève et bien accentuée.

Puis, voyant que son bâtiment obéissait à peine à l'action du gouvernail :

— Les embarcations à la mer! cria-t-il d'un ton qui commandait la promptitude.

En moins de cinq minutes, deux canots qui se balançaient laissés en porte-manteaux sur les deux flancs du cutter, et un troisième qui se trouvait à la traîne, furent amenés le long du bord, et armés chacun de dix hommes. Les trois canots filèrent bien vite à l'avant et prirent l'*Hirondelle* à leur remorque. Sous l'effort des trente rameurs, le bâtiment parut sortir de sa léthargie; et, comme ces chevaux rétifs que le cavalier est obligé de tirer péniblement par la bride après avoir mis pied à terre, le cutter obéit enfin à l'impulsion qui lui était donnée.

C'était là pour les trente hommes de l'équipage une rude corvée qui dura environ deux heures; après quoi ils rallièrent le bord. La brise alors commençait à se lever; les voiles se gonflèrent peu à peu, et le bâtiment prit son vol. Les grandes murailles qui encerclent la baie disparurent bientôt dans l'ombre de la nuit comme des fantômes qui s'éteignent.

Le capitaine, après avoir un moment navigué droit au large, fit mettre le cap sur la Martinique;

tous ses ordres donnés, il se dirigea vers sa chambre qui était dans l'entrepont, frappa deux légers coups à la porte, et attendit, avant d'entrer, que l'invitation lui en fût faite par une voix de femme.

II.

Le capitaine de l'*Hirondelle* était un jeune homme qui ne comptait pas beaucoup au delà de vingt-cinq ans. Né dans les Antilles, il avait dans son cœur, dans sa tête et sur les traits de son visage, tous les signes, tous les instincts, tous les caractères qui distinguent la race des créoles, dont il était d'ailleurs un échantillon privilégié. A une beauté physique remarquable, il joignait un courage de lion, une audace sans exemple, une énergie de fer.

Il avait été à bonne école. Ayant fait ses premières armes, dès l'âge de douze ans, à bord d'un corsaire que commandait son père qui, dans une seule année, avait fait trente-sept prises sur les Anglais, et livré cinquante-deux combats; Joseph Danic avait donc appris de bonne heure à mépriser le danger. Il avait emprunté à l'âme de son père cette puissance et cette énergie du commandement, qui faisaient ployer sous son regard et sous sa parole les intrépides et vieux matelots composant son équipage.

Dans un dernier combat qu'il avait eu l'audace d'accepter contre un bâtiment quatre fois plus fort que le sien, Danic le père avait perdu la vie, lui et tout son équipage. Car ceux de ses hommes qui avaient échappé au massacre trouvèrent la mort à la pointe des vergues.

Joseph avait été épargné dans cette exécution, à cause de son jeune âge et de l'héroïsme dont il avait fait preuve en combattant aux côtés de son père. Le capitaine du bâtiment anglais avait pris sous sa protection cet enfant alors âgé de quatorze ans au plus, et l'avait conduit avec lui à la Jamaïque. Joseph n'avait accepté qu'avec répugnance la généreuse faveur du capitaine anglais, et il n'avait pas craint de lui dire :

— Vous feriez aussi bien de me pendre comme mes camarades, car je vous jure qu'un jour je vengerais la mort de mon père.

Pendant les six années qu'il avait passées à Kingstown, non pas comme prisonnier, mais dans la maison de son protecteur, John Murlay, Joseph Danic, loin de se laisser toucher par les soins dont il était entouré, avait couvé au contraire le sentiment de cette vengeance qu'il se proposait d'accomplir à son heure. Le spectacle de son père frappé en pleine poitrine par la main de John Murlay, était toujours

présent à sa mémoire; et il avait conservé contre son protecteur une profonde haine qu'il dissimulait cependant. Et chaque fois qu'il voyait le commandant presser dans ses bras son fils William, il se sentait pris d'une rage qui s'exhalait par des pleurs qu'il allait dévorer en silence. William était devenu même pour lui un objet d'antipathie; et William, il faut le dire, payait Joseph de la même monnaie. Il n'était dans la maison qu'une seule personne pour qui le jeune créole éprouvait une tendre et douce affection, c'était la fille du commandant, miss Betzy; et il lui avait voué cette amitié un jour où, dans sa naïve ignorance, la pauvre enfant, en le voyant pleurer, lui avait dit :

— Tu as raison, Joseph, mon père a été bien méchant de tuer le tien!

Quand Joseph eut atteint l'âge de dix-sept ans, le capitaine Murlay l'embarqua avec lui. Ce jour-là son cœur faillit éclater de joie et de douleur en même temps.

De douleur, parce qu'il se séparait de Betzy.

De joie, parce qu'il espérait vaguement que c'était sa liberté qu'il allait conquérir, soit par la fuite, si l'occasion s'en présentait, soit par le fait de quelque combat entre le bâtiment de son protecteur et un navire français.

Une année s'était écoulée sans que les espérances de Danic se fussent réalisées. Et il ne fallut rien moins qu'un naufrage du bâtiment de John Murlay sur les côtes de la Guadeloupe, pour que Joseph touchât enfin la terre de la liberté. Recueilli par un planteur, il lui raconta son histoire et demanda avec ardeur d'être embarqué comme simple matelot sur le premier corsaire qui armerait en course. On sait que nos meilleurs corsaires sont sortis des ports de nos Antilles.

L'*Hirondelle* était là sous voiles, prête à s'envoler. Joseph s'engagea à bord. Pendant six ans, il navigua sous les ordres d'un rude maître, Jean L'Hérault, avec qui il retrouva toutes les traditions de son père. Après deux combats, où il vit comment son capitaine savait se conduire, Joseph ne crut pas pouvoir lui témoigner plus hautement son admiration qu'en lui disant :

— Avec un second tel que vous à son bord, mon père eût dormi tranquillement pendant un combat.

A quoi Jean L'Hérault, qui avait apprécié le jeune marin, répondit :

— Je ne sais pas ce que ton père eût fait de moi, petit, mais je sais bien que mon second étant mort hier d'une indigestion de boulets, je te nomme à sa place. Ça te va-t-il?

Joseph Danic tendit la main à son capitaine; et ils se partagèrent le pourvoir sans que personne y trouvât à redire parmi l'équipage, dont le plus jeune

matelot pouvait avoir au moins dix ans de plus que Joseph.

A quelque temps de là, Jean L'Hérault mourut vaillamment sur les bastingages de sa goëlette; et, en expirant, il laissa le commandement de l'*Hiron-delle* à Danic, qui, l'ayant achetée à l'armateur, en devint à la fois le propriétaire et le capitaine.

Depuis deux ans il exerçait sur le pont de la goëlette et sur les matelots qui la montaient son double empire. Il était venu planter son pavillon dans la mer des Antilles! et de la Martinique, sa patrie, il avait fait son quartier général.

Tel était l'homme qui, au moment où l'*Hiron-delle* venait de prendre le large, était descendu frapper timidement à la porte de la chambre.

III.

Joseph, en entrant, aperçut, agenouillée dans un coin de la cabine, une femme qui priait, le visage caché dans ses deux mains. Il poussa un profond soupir, puis, d'une voix émue :

— Betzy, dit-il, que demandez-vous au ciel dans votre prière ?

Betzy tressaillit, leva la tête, et sans même tourner les yeux vers le jeune corsaire :

— Je ne demande rien à Dieu, répondit-elle ; je le prie seulement.

— Ainsi, reprit Joseph Danic, votre douleur ne vous égare plus jusqu'à me maudire ?

Betzy ne répondit point. Elle se voila le visage de son mouchoir et s'affaissa sur ses genoux, en donnant un libre cours à ses sanglots. Danic voulut l'aider à se relever ; elle le repoussa.

— Betzy, rappelez-vous ce jour où, prenant en pitié mes larmes d'enfant, vous m'avez dit ces paroles qui furent un baume sur ma plaie : « Mon père a été bien méchant de tuer le tien ! »

A ces dernières paroles, la jeune fille fut prise comme d'une sorte de convulsion, et ses pleurs redoublèrent.

Joseph Danic resta muet et immobile devant cette douleur. Ce fut Betzy qui rompit le silence pour murmurer sourdement :

— Je n'ai point oublié ces paroles, monsieur ; et c'est à cause de cela que je vous dis aujourd'hui : Joseph, vous avez été bien cruel de tuer mon père !

Danic ne put se défendre d'un vif mouvement d'émotion. Il s'accusa d'abord intérieurement de l'action que Betzy venait de lui reprocher, puis il laissa flotter sa pensée au-dessus de sa conscience, comme pour l'interroger ; et il lui sembla qu'elle était toujours calme et pure.

— Betzy, reprit-il en portant sur la jeune fille

un regard attendri, pardonnez-moi de ne pouvoir répondre à votre douleur comme vous le désireriez peut-être ; mais je vous avoue que je ne saurais avoir de remords...

Betzy fit un geste d'indignation, et son visage se couvrit d'une étrange stupeur.

— Vous me forcez à parler. Écoutez-moi, continua Danic ; je comprends que votre cœur de fille se révolte, mais il est des choses, Betzy, que vous ne pouvez pas comprendre ; cette ardeur dans le combat qui enivre, éblouit, vous met un bandeau de sang sur les yeux... et rend implacables les meilleurs.

— Et l'on ne se rappelle même plus, n'est-ce pas, que ceux qu'on va tuer vous ont fait grâce jadis ? dit-elle avec une sorte de mépris.

— Betzy, vous oubliez que quand Murlay m'a fait grâce, je lui demandais la mort en face du cadavre de mon père, et que je l'ai prévenu que je n'acceptais la vie que pour me venger. S'il a été généreux, ce fut donc à ses risques et périls.

Les larmes s'étaient tariées tout à coup dans les yeux de la jeune fille, pendant qu'elle écoutait ces paroles de Joseph Danic.

— Et d'ailleurs, reprit le corsaire, j'ai tué Murlay loyalement, bravement, dans un combat horrible, où je voyais quelques-uns de mes plus vaillants matelots tomber autour de moi, alors que ce pont qui nous abrite était noyé dans le sang. Le hasard ou la Providence m'a poussé au-devant de lui... et j'ai vengé mon père!...

Betzy poussa un cri et se tordit les mains, qu'elle labourait de ses ongles. Elle lança sur Joseph un regard plein de haine et de colère.

— Vous n'avez pas daigné vous souvenir non plus que Murlay avait une fille, que cette fille c'était moi, et que j'avais eu la lâcheté de vous aimer quand, enfant, je ne prenais aux lèvres de mon père que la moitié des baisers qu'il me destinait pour vous en laisser une plus large part.

Joseph passa la main sur son front pour y étancher la sueur froide qui l'inondait.

— Pouvais-je penser que vous vous souviendriez de moi ! Et d'ailleurs, étiez-vous à ses côtés comme moi j'étais aux côtés de mon père, abrité sous son bras, et ayant senti ma main effleurée par la balle qui lui fracassa la poitrine... Qui sait, Betzy, peut-être que si j'avais aperçu votre charmant image à travers cette sanglante fumée de la poudre... j'aurais abaissé mon arme!... Mais non, je n'ai vu que l'ombre de mon père qui me montrait du doigt la place où je devais frapper, et j'ai frappé... Oh ! maintenant, Betzy, s'écria Joseph Danic et tombant à ses genoux, maintenant pardonnez-moi ! Maintenant acceptez pour appui ce bras qui vous défendra, ce cœur qui vous aimera d'un amour si ardent qu'il

effacera de votre mémoire les traces de cette affreuse catastrophe.

Betzy ne répondit point, mais un sourire plein de fiel effleura ses lèvres.

— A présent que la vengeance du fils est accomplie, reprit Danic, il ne reste plus que le souvenir tendre et charmant de notre affection passée; j'ai besoin, Betzy, que vous y fassiez appel pour m'absoudre.

La jeune fille se leva brusquement, et murmura en détournant la tête.

— Jamais! jamais!

Puis elle fit de la main un geste comme pour repousser le jeune corsaire. Danic sentit frémir tout son corps. Une subite rougeur colora son front, et tous les muscles de son visage se roidirent. Il fit une dernière tentative, en essayant de s'emparer de la main de Betzy.

— Vous avez prononcé là un mot affreux, lui dit-il, et je ne puis croire que vous refusiez de m'entendre.

— Entre nous, maintenant, s'écria Betzy d'une voix ferme, c'est à Dieu de juger! — Mon père avait tué le vôtre, et je comprends votre haine contre Murlay par celle que je ressens aujourd'hui contre vous qui avez tué mon père. La grâce qu'il vous accorda, les bontés dont il entoura votre enfance, étaient bien une expiation qu'il vous offrait; vous ne l'avez pas absous. Comment voulez-vous donc que je vous absolve, quand vous tendez vers moi des mains encore rouges de sang!... Oh! c'est impossible; et vous auriez mieux fait de me laisser mourir au fond de cette cabine où vous m'avez trouvée évanouie après le combat; au moins je n'aurais pas connu le crime dont vous êtes coupable à mes yeux!... Laissez-moi, monsieur, laissez-moi!...

En prononçant ces derniers mots, Betzy écarta en sanglots. Danic s'était senti ébranlé par l'exaltation de la jeune fille. Le ton impérieux de sa voix, son accent fébrile, les éclairs de courroux qui jaillissaient de sa prunelle, enfin la netteté de sa parole, alors qu'elle établissait entre eux deux cette similitude de situation, tout cela fit faire au corsaire un retour sur sa conscience qu'il avait jugée d'abord si pure, et il la trouva cette fois chargée d'un lourd poids. Deux larmes montèrent à ses yeux, et il laissa tomber sa tête sur sa poitrine. Il venait de se condamner lui-même.

Un instant il hésita s'il ne tenterait pas de nouvelles prières, s'il ne s'avouerait pas criminel afin d'émouvoir Betzy; mais il sentit qu'il n'y avait pas de paroles, pas de prières, pas de larmes, pas d'éloquence qui pussent affaiblir l'indignation de la jeune fille. On calme bien la douleur, mais non pas le sentiment qui débordait alors le cœur de Betzy. D'ailleurs Danic comprit que la voix lui manquerait,

et il sortit brusquement en se cachant le visage dans ses deux mains.

Au moment où le jeune corsaire quitta la chambre, Betzy tomba à genoux en murmurant ces mots:

— Mon Dieu, j'espère, me vengera!

IV.

Danic monta sur le pont qu'il arpenta longtemps. Sa tête était en feu, ses mains crispées déchietaient sa lourde casaque de marin, et dans sa colère il réveilla à coups de pied deux ou trois matelots qui, s'étant endormis sur le pont, gênaient son passage. Comme l'un d'eux grommelait quelques paroles irrévérencieuses, Danic le prit à la gorge et fut sur le point de le jeter par-dessus le bord.

Cependant l'air frais de la nuit avait peu à peu calmé son sang. Joseph alors alla s'asseoir sur le gui de la brigantine qui lui masquait ainsi tout un côté de l'horizon.

— Elle a raison! se dit-il, elle a raison! A ses yeux, je suis un infâme, un misérable! Cet homme m'avait comblé de bienfaits! Il avait tué mon père, c'est vrai; mais c'était loyalement, dans l'ardeur du combat, comme je le disais pour m'excuser moi-même de mon action; et si je me souviens bien, au moment où il a fait feu, mon père lui posait un pistolet à bout portant sur la poitrine. Quelle pitié cette enfant peut-elle donc avoir pour moi? Aucune! J'ai tué son père, elle ne voit, ne sait, ne comprend que cela.... Oh! c'est pour mon malheur que le ciel a envoyé dans mon vent et dans les eaux de mon cutter le navire de Murlay! Maudite soit ma victoire!

En quelques lignes faisons connaître au lecteur les circonstances de cette rencontre si fatale à Danic.

Murlay avait été corsaire aussi. Après de longues courses, il avait amassé une assez belle fortune qu'il avait placée en acquisitions de terres à l'île de la Jamaïque. Devenu vieux, il avait abandonné le métier de la mer, et s'était résolu à se retirer sur ses propriétés, après avoir laissé le commandement de son corsaire à son fils William. Il s'était embarqué avec sa fille Betzy à bord d'un navire marchand qui faisait partie d'un convoi qu'une tempête avait dispersé dans les parages des Antilles. Le navire isolé se rendait donc à la Jamaïque lorsqu'il fut aperçu par le cutter de Danic. Quoique faible en équipage et peu armé, il dut essayer au moins de se défendre après avoir compris que la fuite était impossible. Au premier coup de canon qui avait été tiré, le cœur de Murlay avait bondi, et l'ancien corsaire organisa un courageux mais désespéré combat qui sembla s'égaliser un moment. Quand on arriva à l'abordage, Danic avait poussé un cri de joie en reconnaissant Murlay

debout sur le pont du navire, attendant l'ennemi la hache haute et un sabre entre les dents.

Pour épargner à Betzy les émotions et l'horreur du combat, on l'avait enfermée dans une chambre basse ; et quand Danic descendit dans la cale pour examiner la cargaison, il trouva Betzy évanouie. La prise fut amenée à Tortole, où la jeune fille apprit le malheur qui l'avait frappée, et sut de quelle main son père avait reçu la mort. Danic laissa le navire et les prisonniers sous la garde de son second, et fit aussitôt voile vers la Martinique pour y conduire Betzy, qu'il allait confier saintement aux mains de sa vieille mère.

Ces événements s'étaient accomplis l'avant-veille où a commencé ce récit.

La brise qui avait été si faible au moment de la sortie de l'*Hirondelle*, avait fraîchi subitement, et le cutter, bien appuyé au grand largue, avait atteint cette vitesse qui, chez lui, ressemblait si bien au vol rapide de l'oiseau dont il portait le nom. Les voiles pleines de vent ne conservaient plus un pli et se découpaient sur l'azur du ciel, blanches et arrondies comme ces nuages légers qui se dispersent en vapeur. L'air était calme, la mer limpide à l'horizon et ne bouillonnait qu'autour du bâtiment, qui la faisait gémir sous son ardente pression. Par moments quelques éclats de lames qu'il écrasait jaillassaient jusque sur le pont.

Toute cette poésie extérieure, jointe aux émotions qui l'agitaient, avaient comme endormi l'âme de Joseph Danic. Son corps, mollement balancé par le roulis de la goëlette, obéissait aux impulsions que lui donnait le gui de la brigantine, qui allait et venait par légères secousses.

Il tenait toujours sa tête plongée dans ses deux mains, lorsqu'un vieux matelot, qui l'avait déjà cherché dans tous les coins du bâtiment, s'approcha et lui frappa légèrement sur l'épaule.

— Capitaine !

— Que me veux-tu ? demanda Danic de cette voix brusque et incertaine d'un homme qu'on réveille en sursaut.

— Il y a, capitaine, que nous venons d'apercevoir tribord à nous... mais la brigantine vous empêche de voir...

— Quoi ? fit Danic avec impatience.

— Deux éclairs.

— Est-ce que l'orage te fait peur, à présent, imbécile ! Cache-toi la tête sous tes jupons, alors, comme les vieilles femmes, et laisse-moi tranquille.

Le matelot se contenta de changer sa chique de côté, puis il reprit avec un admirable sang-froid :

— Si vous vouliez tant seulement, capitaine, regarder là-haut, vous verriez que tous les fanaux sont allumés au ciel et qu'il y a grande fête chez le bon

Dieu. Il ne songe donc pas à se mettre en colère cette nuit.

Danic obéit involontairement au geste que fit le matelot en lui montrant du doigt le firmament tout resplendissant d'étoiles.

— C'est vrai ! Toby, murmura-t-il.

— Vous comprenez alors, capitaine, que ces éclairs-là me font l'effet d'être des amorces qui ont été brûlées par là-bas ; et le gabier de soupe (l'apprenti cuisinier), qui a l'oreille fine, dit qu'il a entendu deux détonations.

— Et toi, Toby ?

— Moi, capitaine ? vous savez bien que j'ai entendu trop souvent de près ces sortes de chansons-là et qu'elles m'ont rendu sourd de mes deux oreilles, qui ne portent plus de si loin. Mais quant aux éclairs, je les ai bien vus.

Danic se dirigea sur l'avant du bâtiment, grimpa jusque vers le milieu du beaupré, d'où, armé d'une longue-vue de nuit, il interrogea l'horizon dans la direction qui lui avait été indiquée.

— Attention les vigies ! cria-t-il.

Après quelques minutes d'examen, Danic aperçut à une distance qu'il estima être de deux milles environ, les formes d'un navire dont il ne put pas distinguer la force, mais qui lui parut naviguer droit sur le cutter.

— Timonier, reprit le capitaine, laisse arriver d'un quart.

De cette façon l'*Hirondelle*, prenant une autre direction, pouvait éviter la rencontre et se mettre en mesure d'échapper peut-être à un bâtiment supérieur. Mais Danic, à l'aide de sa longue-vue, remarqua que le navire avait aperçu sa manœuvre, et qu'en lofant de son côté, il remettait le cap sur lui.

— Timonier ! cache la lumière de l'habitacle ; pas un feu à bord, et tous éteignez vos pipes.

On ne saurait croire avec quelle facilité les marins aperçoivent, même à de très grandes distances à la mer, la moindre étincelle à bord d'un bâtiment. Une fois ces précautions prises, Danic, croyant avoir déjoué la manœuvre du navire, cria au timonier :

— En route, maintenant !

Il étudia de nouveau l'horizon. Le navire avait fait comme l'*Hirondelle*, et avait repris son ancienne direction.

— Je crois, capitaine, grommela le vieux matelot, que ce marsouin-là a des yeux en guise de voiles.

— En tous cas, ce sera pour demain matin, murmura Danic sur un ton qu'il affecta de rendre indifférent.

Puis il descendit de son observatoire ému et pâle. Grâce à l'obscurité, les hommes qui l'entouraient et qui avaient une foi aveugle dans son courage et dans

son sang-froid, ne s'aperçurent pas de cette altération de ses traits. Pour la première fois de sa vie, Danic avait tremblé. Ce n'était point par peur ; mais une pensée lui avait rapidement traversé l'esprit, et cette pensée se rapportait à Betzy. Et puis, je ne sais quel pressentiment fatal lui avait mordu le cœur.

— Attention aux vigies ! cria-t-il encore d'un ton qu'il parvint à rendre ferme ; et s'il y a quelque chose de nouveau, qu'on vienne me prévenir. Que tout soit paré à bord pour le point du jour !

V.

Danic quitta le pont et descendit dans la chambre. Cette fois, il entra sans frapper. Betzy était encore agenouillée. Le corsaire alla droit à elle, et, sans même qu'elle eût daigné lever la tête, il lui dit d'une voix tremblante :

— Betzy, les malédictions du ciel que vous appelez sans doute sur moi, vont s'accomplir avant deux heures peut-être.

La jeune fille se retourna vivement, et sur ses traits se peignit une sorte de joie féroce.

— Betzy, reprit Joseph, là-bas, à l'horizon, à portée de canon de nous déjà, louvoie un bâtiment. A la pointe du jour nous nous trouverons bord à bord, et, comme deux athlètes, nous allons lutter et nous disputer la vie.

Un sourire infernal plissa le coin des lèvres de Betzy.

— C'est peut-être moi qui succomberai, continua le corsaire, j'en ai même le pressentiment, je vous l'avoue. Eh bien ! Betzy, je viens vous demander, avant de mourir, mon pardon et votre main à presser sur mon cœur. Cela seul doublera mon courage, et si je meurs, au moins mourrai-je heureux !...

Elle ne prononça pas une parole, mais son regard traduisit sa pensée. Ce regard avait quelque chose de fauve et de sanguinaire comme celui de la hyène. Danic fut obligé de baisser les yeux.

— Vous ne voulez donc pas me répondre, Betzy, demanda tristement Danic ; vous ne voulez donc pas, même à cette heure suprême, m'adresser un mot d'espérance ou de consolation ?

La jeune fille étendit le bras, et du doigt montra la porte au corsaire. Danic sortit en baissant la tête et en murmurant bien bas :

— Que Dieu ait pitié de moi !

Et il s'assit tout en larmes sur le seuil de cette porte qui se montrait si inhospitalière pour lui.

Ce fut là que, quelques instants après, Toby vint le trouver pour lui dire :

— Capitaine, c'est un grand brick qui porte le

pavillon anglais à la corne. Il est en vue de nous, à babord. Il laisse porter tant qu'il peut.

— C'est bien ! répondit Danic en se levant, un peu honteux d'avoir été surpris par son matelot.

— Je n'ai pas pu compter ses dents, reprit Toby... il a la bouche fermée tout autour.

— Eh bien ! nous lui décrocherons la mâchoire...

Au même moment un coup de canon rebondit sur la mer.

— Bon ! s'écria Toby, le voilà qui crache ses dragées.

Le matelot et Danic s'élançèrent si rapidement qu'ils n'entendirent pas le cri étrange que poussa Betzy. Le brick était alors tout à fait en vue, et le boulet qu'il venait de lancer avait porté dans le haut de la mâture du cutter. Il avait démasqué tous ses sabords, et il était possible alors de lui compter vingt bons canons, vingt bonnes dents, comme eût dit Toby. On pense bien que l'*Hirondelle* avait riposté coup pour coup. Les boulets et la mitraille pleuvaient de part et d'autre comme grêle. Le cutter, habilement manœuvré et vif dans ses mouvements, évitait, autant que possible, l'abordage que cherchait l'ennemi. La mâture de l'*Hirondelle* s'en allait par morceaux, et néanmoins l'équipage, qui avait déjà passé par d'aussi chaudes affaires, tenait bon toujours. Le feu était bien nourri. Il fallut cependant subir ce qu'on ne pouvait empêcher. Le brick engagea tout à coup son beaupré dans celui de la goëlette, et les cris de : « A l'abordage ! à l'abordage ! » éclatèrent au milieu de hurras furibonds que poussèrent les Anglais. Ces derniers, deux fois plus nombreux, refoulèrent les Français qui arrivaient à l'assaut de leur bâtiment. Ce fut sur le pont de l'*Hirondelle* que s'engagea ce combat corps à corps, où toute arme est bonne : le poignard, le sabre, le pistolet, un morceau de bois, jusqu'aux ongles et aux dents.

La lutte fut terrible et sanglante. Les Anglais commençaient à se repentir de leur résolution. L'équipage français, enflammé par l'exemple de son capitaine, faisait des prodiges et des merveilles. Jamais lion n'avait déployé un courage égal à celui de Danic.

Un moment cependant il se trouva entouré par quatre hommes et acculé contre l'arrière du cutter ; ses bras et sa tête ruisselaient de sang. Il allait enfin porter un coup décisif à l'un de ses adversaires, lorsqu'il chancela et tomba, atteint d'un coup de couteau entre les deux épaules. En se retournant, il aperçut Betzy, qui tenait à la main l'arme sanglante avec laquelle elle l'avait frappé...

— J'ai vengé mon père ! s'écria-t-elle, et j'ai sauvé mon frère...

A travers le voile épais qui couvrait déjà ses yeux, Danic reconnut William Murlay dans cet ad-

versaire qu'il combattait. Il voulut parler, en se tournant vers Betzy, mais il n'en eut pas le temps et rendit l'âme.

La mort de Danic redoubla la fureur de ses matelots. Ce n'était plus un combat, mais une boucherie sur le pont de l'*Hirondelle*. Après un quart d'heure de lutte encore, la victoire resta au corsaire.

Le brick reçut à son bord l'équipage français sous le commandement de Toby, et remorqua l'*Hirondelle* à Tortole, où ils entrèrent ce même soir-là.

A chacun des bouts de la grande vergue se balançaient deux cadavres : l'un était celui de Betzy, l'autre celui de William. — C'était Toby lui-même qui s'était fait l'exécuteur de ce haut acte de justice.

A. LOBRY.

LES BANDITS NOIRS.

(Voyez le numéro précédent.)

Le nègre fit un pas en avant. M. d'Autanne, comme s'il eût retrouvé tout à coup ses forces qui, seules, l'avaient abandonné, et non point son énergie ni son courage, se leva, et écartant Antillia vivement, il saisit d'un bras rajeuni son épée, qu'il n'avait jamais souffert qu'on éloignât de lui.

— Sors d'ici, misérable! répéta-t-il à Fabulé et en faisant un mouvement pour s'élaner sur le nègre, sors, ou je te tue comme un chien.

— Pauvre vieux *béké*! (pauvre vieux blanc) fit le nègre en haussant les épaules de pitié. Et sans paraître s'inquiéter des impuissantes menaces du chevalier, Fabulé marcha vers Antillia qui se réfugia derrière son père.

L'épée menaçante du vieillard gardait la jeune fille, et cette épée était tenue d'une main si résolue et si habile encore, malgré sa faiblesse, que Fabulé se laissa intimider un instant. L'attitude ferme et énergique du chevalier, sa haute stature, son regard de feu, les glorieuses cicatrices de son visage et de sa poitrine nue exercèrent une sorte de fascination sur le nègre.

Ce n'était pas de la peur qu'il éprouvait, c'était cette terreur tenant du prestige que les blancs ont toujours imposée aux nègres. Fabulé eut un éblouissement. S'il se fût trouvé seul en face de ce vieillard qui se dressait devant lui comme le fantôme du courage, je ne sais pas s'il n'eût pas pris la fuite. Mais ses compagnons étaient là, les regards fixés sur lui; il leur devait cet exemple de ne pas paraître trembler devant un vieillard. Fabulé passa la main sur ses yeux, comme pour rompre l'espèce d'influence magnétique qu'il subissait.

Il frappa de son *bangala* l'épée du chevalier, qui ne parut pas broncher.

— Tonnerre! hurla le nègre, à qui le sang de la colère monta au visage.

— Courage, mon père! dit la jeune fille exaltée par l'émotion de cette scène.

Fabulé s'avança de nouveau; et en même temps qu'il se jetait sur le vieillard en brandissant son arme, il allongea les deux mains pour saisir Antillia. Si habilement brutal que fut ce mouvement décisif, puisqu'il renversa le chevalier sur son fauteuil, l'épaule de Fabulé rencontra la pointe de l'épée. Il sentit le froid de l'arme entrer dans ses chairs et le sang jaillit. Cette blessure légère exaspéra le nègre; il recula de deux pas et saisissant son *bangala* des deux mains, il en asséna un coup terrible sur la tête du vieillard qui poussa un rugissement et roula sur le sol, le crâne fendu.

Un chœur infernal de cris et de rires salua ce triomphe de Fabulé, qui crut sa victoire assurée. Mais Antillia, couverte du sang de son père, avait ramassé l'épée tombée de ses mains; et sans bien savoir, la pauvre enfant, l'usage qu'elle en pourrait faire, elle l'opposa aux attaques du bandit. On eût dit que ce vieux sang de soldat dont elle était inondé, avait passé dans ses veines.

Inhabile à se servir de cette lourde et vaillante épée, qu'en toute autre circonstance sa main délicate n'eût pas même pu soulever, elle s'adossa à la muraille, menaçante comme une lionne et résolue à vendre chèrement sa vie plutôt que de laisser sa liberté à ce nègre insolent.

Fabulé commença par sourire et par hausser les épaules, en voyant l'attitude d'Antillia, et il crut qu'il suffisait de vouloir pour réduire cette jeune fille.

Il ne put cependant se défendre d'un mouvement d'admiration pour cette bravoure inattendue.

— Bon *Béké*, murmura-t-il, fait toujours de braves enfants.

Cette sentence, l'équivalent de notre proverbe : « Bon sang ne peut mentir, » une fois dite, Fabulé, pour qui le temps pressait, résolut d'en finir avec ce long et sanglant drame, dont le dénouement lui était confié. Il s'avança hardiment sur Antillia, espérant l'intimider : mais la jeune créole arrêta par une pointe les premiers pas du nègre.

Fabulé brandit dans sa main cette même arme qui avait, tout à l'heure, terrassé le vieillard.

Se rappelant qu'il n'avait pas l'ordre d'user de violence à l'égard de la jeune fille, il abattit son *bangala* sur l'épée qui vacillait entre les doigts d'Antillia, sans pourtant que celle-ci l'abandonnât.

Un des compagnons de Fabulé, voulant aider son chef, et profitant du moment où la pointe de l'épée que tenait Antillia était abaissée, se rua sur la jeune fille pour s'emparer d'elle. Antillia, qui vit ce mou-

vement, releva son arme et la présenta au nègre; celui-ci reçut le coup en pleine poitrine.

Effrayée tout à coup au spectacle de cet homme agonisant et se roulant dans les douleurs de la mort, Antillia porta la main à ses yeux en poussant un cri.

Fabulé saisit alors la créole par les deux bras pour l'entraîner. Mais elle sentit renaître toute son énergie; se dégageant par des efforts désespérés de l'étreinte robuste de l'esclave, et renversée sur le sol, elle s'accrocha à tous les meubles, à tous les objets que rencontraient ses doigts crispés; un moment, ce furent les vêtements de son père, dont elle emporta des lambeaux. Enfin elle enlaga entre ses bras, comme une suprême planche de salut, le cadavre du nègre qu'elle avait tué, et avec une telle vigueur, que Fabulé désespéra de pouvoir l'en arracher sans briser ses membres. Il jugea prudent, pour en finir plus promptement, d'emporter, liés ensemble dans un hideux accouplement, le cadavre du nègre et la jeune fille. Fabulé chargea sur ses épaules sa double proie et s'enfuit.

Lucinde était arrivée à la case de son maître, cinq minutes à peine après le départ de Fabulé. Elle fut prise d'éblouissement à la vue du corps du vieux chevalier et au miroitement du sang qui inondait le plancher.

Elle appela à grands cris sa maîtresse, parcourut la maison déserte, qu'elle remplit de ses lamentations et constata, les preuves ne manquaient pas, que l'assassinat du chevalier d'Autanné n'était pas le seul crime commis. Les traces de cette lutte énergique, désespérée, que nous avons racontée, étaient là; Antillia avait été la victime d'une infâme lâcheté; elle avait été évidemment enlevée: — par qui?

Les idées se pressèrent d'abord confuses dans la tête de Lucinde; mais elle se souvint tout à coup de cet amour pour Antillia qu'elle avait surpris dans les regards de Macandal. Il n'y eut plus de doute dans sa pensée: Macandal était l'auteur du crime.

Malheureusement, l'unique preuve qui eût pu convaincre Lucinde de son erreur, avait disparu. Fabulé, en emportant avec lui le cadavre du nègre, que la jeune négresse aurait reconnu pour appartenir à sa bande, avait enlevé la seule preuve qui pût le faire soupçonner.

Lucinde, éperdue alors, à moitié folle, prit en courant le chemin de l'habitation Du Buc, où nous l'avons vue arriver haletante et s'évanouir aux pieds d'Henri.

Xavier EYMA.

(La suite au prochain numéro.)

BULLETIN DRAMATIQUE.

La reprise depuis longtemps annoncée du *Pardon de Ploërmel* à l'Opéra-Comique vient d'obtenir à ce théâtre un immense succès.

Jamais l'œuvre magistrale et charmante de Meyerbeer n'a produit un effet plus puissant. Mademoiselle Wertheimber chante le rôle d'Hoel avec autant de grâce que d'expression et lui donne une physionomie toute nouvelle. Mademoiselle Monrose dans le rôle de Dinorah, Sainte-Foy, mademoiselle Bélia qui a créé d'une façon charmante le rôle de Kérouan, Warot, Barielle contribuent à rendre l'exécution des plus brillantes. La mise en scène est digne de l'œuvre, le second acte a surtout produit une vive impression. Le *Pardon de Ploërmel* a donc retrouvé sa vogue première.

Cette reprise a eu tout l'éclat d'un événement dramatique.

Mais toute la fête a été pour la pièce de M. Octave Feuillet au Vaudeville. *Rédemption*, ainsi s'appelle le nouvel ouvrage de l'auteur de *Dalila*. Ces deux drames sont de la même famille. On sait avec quelle faveur le public accueille les œuvres de M. Octave Feuillet. Au milieu de cette justice dont on paie l'hommage à son talent, il y a comme un encouragement que l'on prodiguerait à un jeune débutant. Le public se conduit envers M. Feuillet paternellement et en père qui gâte son enfant. On s'est mépris beaucoup, il faut le dire, sur la portée de l'esprit de M. Feuillet, ou bien ce dernier a été fort adroit. A l'aide d'un proverbe innocent qu'il glisse, de temps en temps, entre ses drames philosophiques, il a fini par persuader au public qu'il était d'une école dramatique exceptionnelle aujourd'hui: l'école de la moralité.

A l'abri de cette réputation, M. Octave Feuillet a abordé au théâtre les sujets les plus scabreux, sinon les plus neufs. Ce n'est point par l'invention qu'il brille, car chacune de ses pièces a une sœur aînée qu'il est facile de retrouver dans le répertoire contemporain. Mais M. Feuillet a une grande science de l'arrangement et du déguisement, et une façon de dire les choses qui touche directement la masse des spectateurs.

Il vient d'en donner la preuve dans *Rédemption*, qui n'est autre chose que la *Marion Delorme* de Victor Hugo. C'est la courtisane se réhabilitant par l'amour. Je n'ai presque pas besoin de dire que le succès a été très grand. Le Vaudeville a inauguré sa saison d'hiver de manière à n'avoir pas à se préoccuper de longtemps d'une seconde pièce. Mademoiselle Fargueil a eu tous les honneurs de ce drame; elle a été fêtée et applaudie autant qu'elle le méritait.

En fait de succès, je dois me hâter de vous signaler celui de Paulin Ménier dans la nouvelle pièce de la Gaité, *l'Escamoteur*. Paulin Ménier est un des artistes les plus éminents et les plus complets de ce temps-ci. C'est un Prothée dramatique. Nul plus que lui ne change de ton,

de caractère, de physionomie d'un acte à l'autre; nul plus que lui ne sait trouver avec des moyens simples la corde dramatique, l'émotion, les larmes, à côté du rire bruyant. Il faut le voir dans l'*Escamoteur* pour apprécier la puissance des moyens dont il dispose, et le degré culminant auquel il élève son art. Le succès de Paulin Ménier n'est pas un de ces succès de convention, sa réputation une de ces renommées éphémères que le caprice et la complaisance établissent et qui durent ce que durent les caprices et les roses.

L'Odéon a donné un drame de l'un des deux auteurs du *Testament de César Girodot*, M. Belot. Ce drame nouveau est intitulé *la vengeance du mari*. C'est une œuvre remarquable et remarquablement interprétée par Tisserant et mademoiselle Thuillier. Puisse la *Vengeance du mari* avoir la moitié de la vogue du *Testament*; c'est le moins que l'on puisse souhaiter à M. Belot. A deux ils ont eu deux cents représentations, M. Belot est bien en droit d'en espérer cent à lui tout seul, et de s'en contenter.

Aux Variétés signalons l'amusante pièce du *Troupier qui suit les bonnes*, de MM. Clairville, Pol, Mercier et Morand, et la rentrée d'un bien amusant comique, Kopp. Le théâtre des Variétés fait et fera longtemps des salles comblées.

Aux Folies-Dramatiques, une bluette amusante, gaie, un peu chargée, de MM. de Jallais et Avenel : la *Chasse aux Pigeons*. Cela n'irait pas au Théâtre-Français à coup sûr, mais au Folies-Dramatiques cela fait rire à gorge déployée; on ne peut rien demander de plus.

Si vous n'avez pas encore vu mademoiselle Déjazet dans *M. Garat*, hâtez-vous. On annonce, mais je n'en crois rien cependant, les dernières représentations de cette charmante pièce déjà centenaire. Les pièces comme celle-là et jouées de la sorte n'ont jamais dit leur dernier mot. On les croit à la veille de finir et elles recommencent le lendemain.

Pierre OBEY.

Cirque-Napoléon. — Tous les soirs, l'Homme incombustible dans la cage de fer, une fête de Bacchus et le Hongrois Krathly Baschik.

LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

JOURNAL DE L'INDUSTRIE.

Spécialement consacré aux inventions brevetées, aux marques, dessins et modèles de fabrique, aux œuvres littéraires et artistiques, aux enseignes, etc., etc.

Paraissant tous les joudis, rue Bergère, 21.

Les industriels, les commerçants, les inventeurs et les auteurs trouveront dans ce journal tout ce qui

peut les intéresser : — catalogue de tous les brevets d'invention dès qu'ils sont délivrés; — examen critique des inventions nouvelles; — comptes rendus de tous les procès contenant les brevets d'invention, les marques de fabrique, les enseignes, les œuvres littéraires et artistiques, etc.; — travaux de la Société d'encouragement; — récompenses décernées par les Sociétés industrielles ou scientifiques; — nouvelles et faits divers; — questions de droit industriel.

La Propriété industrielle, qui touche à sa quatrième année, est un guide nécessaire et le plus sûr pour les inventeurs. Ils y trouvent tous les renseignements utiles à la conservation et à la défense de leurs droits, tant en France qu'en pays étranger.

L'abonnement ou réabonnement pour un an (20 francs), donne droit à un exemplaire des ouvrages suivants, au choix de l'abonné :

La Bourse. — Ses opératours et ses opérations, au point de vue de la loi, de la jurisprudence et de l'économie politique et sociale, par *Jeannotte Bozérian*, ancien avocat à la Cour impériale de Paris, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation. 2 vol. in-8, prix : 42 fr.

Traité de la contrefaçon EN TOUT GENRE ET DE SA POURSUITE EN JUSTICE, par *Etienne Blanc*, avocat à la Cour impériale de Paris, rédacteur en chef du journal. 4^e édition, un fort volume grand in-8, prix : 40 fr.

Code général DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE, par *E. Blanc* et *A. Beaume*, avocats à la Cour impériale de Paris. 4 fort volume in-8, prix : 7 fr. 50 c.

Nouveau Dictionnaire de musique illustré, à l'usage des élèves, des professeurs, des institutions et des familles, orné de nombreuses gravures représentant tous les instruments de musique anciens et modernes. Un volume grand in-8, glacé et satiné, par *Charles Soullier*. Prix : 7 fr.

Paris neuf. Ouvrage composé de 45 satires, descriptions historiques ou tableaux pittoresques de PARIS VERS LE MILIEU DU XIX^e SIÈCLE, par *Charles Soullier*, rédacteur-administrateur du journal, beau volume grand in-8, glacé et satiné, orné de plus de 60 gravures, représentant les monuments de Paris ou autres sujets analogues. Prix : 7 fr. 50 c.

L'un de ces cinq ouvrages sera donné en prime aux abonnés pour un an.

NOTA. On peut aussi se procurer séparément les ouvrages ci-dessus au bureau du journal, rue Bergère, 21.

Adolphe GOUBAUD, directeur-gerant.